

DEPARTEMENT  
PAS-de-CALAIS  
ARRONDISSEMENT  
BETHUNE  
COMMUNE DE  
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 05 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-huit mars deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération  
N°2023CM07

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Jean-Marc LARUE, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs :

Mr Jean-Marc LARUE à Mme Nicole CHASTENEZ  
Mme Rosanna GILLET à Mr Alain COQUERELLE.

Monsieur Aimé ROUSSEY est élu Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers  
en exercice : 23

Conseillers présents : 17

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nicole CHASTENEZ, 1<sup>ère</sup> adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>Dépenses ou déficit</u>	<u>Recettes ou excédent</u>
Résultat reporté		1 659 827.14 €
Opérations de l'exercice	3 070 452.65 €	3 601 892.58 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 070 452.65 €</b>	<b>5 261 719.72 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>2 191 267.07 €</b>
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>3 070 452.65 €</b>	<b>5 261 719.72 €</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>2 191 267.07 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

	<u>Dépenses ou déficit</u>	<u>Recettes ou excédent</u>
Résultat reporté		657 352.79 €
Opérations de l'exercice	2 140 554.06 €	1 035 218.40 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 140 554.06 €</b>	<b>1 692 571.19 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>447 982.87 €</b>	
Restes à réaliser	1 625 002.77 €	1 672 060.60 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>3 765 556.83 €</b>	<b>3 364 631.79 €</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>400 925.04 €</b>	

**ENSEMBLE**

	<u>Dépenses ou déficit</u>	<u>Recettes ou excédent</u>
Résultat reporté		2 317 179.93 €
Opérations de l'exercice	5 211 006.71 €	4 637 110.98 €
<b>TOTAUX</b>	<b>5 211 006.71 €</b>	<b>6 954 290.91 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>1 743 284.20 €</b>
Restes à réaliser	1 625 002.77 €	1 672 060.60 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>6 836 009.48 €</b>	<b>8 626 351.51 €</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>1 790 342.03 €</b>

2°) Constate, que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) à l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.